MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Bouville

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 02/08/1946

Étendue de la protection : Eglise : inscription par arrêté du 2 août 1946,

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.